

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Première insertion 10 centius par ligne
 Deuxième insertion, etc. 3 centius par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de leurs instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

Journal d'Agriculture de l'Assomption

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : L'œuvre de la colonisation dans le diocèse de Montréal; souscription de Mgr de Birtha en faveur de cette œuvre; les RR. PP. Jésuites fondent un établissement sous les auspices de la Société de colonisation du diocèse de Montréal.—Le défrichement des terres dans le township de Motgumette sous les auspices MM. les curés de St. Joseph de la Beauce, St. François de la Beauce et St. Victor de Tring.—Le commerce de bétail dans notre pays.—Exploration de la ligne projetée entre St. Charles et Lévis, pour le parcours du chemin de fer Intercolonial.—Manufacture de sucre de betteraves à Farnham.

Causerie Agricole : La situation agricole dans notre province.—Discours de M. S. Lesage, sur la situation agricole, lors de la Convention nationale à Québec, en juin dernier.

Sujets divers : Exposition agricole et industrielle de la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska, à St. Alexandre de Kamouraska; liste des prix accordés à cette exposition.—Temps pendant lequel une vache doit donner son lait.—Apiculture: Comment les Grecs gouvernent les abeilles; des ruches indiennes; à qui les abeilles appartiennent; de la taille des ruches.

Choses et autres : Exportation des pommes du Canada.—Exportation du beurre et du fromage.—Le grain donné comme nourriture aux volailles.—L'enseignement agricole dans les écoles primaires en France.

Recettes : Procédé pour purifier une chambre de malade.—Comptabilité des ménages.

A nos abonnés retardataires.—Le mois de novembre est celui pendant lequel tous les cultivateurs vendent leurs produits et payent leurs comptes chez le marchand. Le plus grand nombre des abonnés à la Gazette des Campagnes étant des cultivateurs, nous avons raison de croire qu'ils s'empresseront de payer le prix de leur abonnement, afin que nous puissions nous-même nous acquitter à l'égard de ceux qui nous ont fait des avances. On ne doit pas s'imaginer qu'on puisse recevoir un journal pendant des années sans qu'on soit obligé d'en payer l'abonnement, car en agissant ainsi ce serait nous exposer à des torts considérables. Il est vrai que pour chacun la somme due n'est pas forte, mais toutes ces sommes réunies nous seraient d'un puissant secours si on nous les faisait parvenir. De grâce que l'on rende cette justice de nous payer au plus tôt!

REVUE DE LA SEMAINE

L'œuvre de la colonisation.—Mgr de Birtha a toujours porté un grand intérêt à la colonisation. Il a encouragé de ses conseils et de ses avis tous ceux qui se sont consacrés avec ardeur au succès de cette grande œuvre. L'établissement des Jésuites au lac Nominigou l'a comblé de joie et pour en donner une preuve convaincante, il s'est engagé à payer perpétuellement, aussitôt que les frais d'installation seront commencés, une rente annuelle de \$20. C'est un don généreux et qui aura, nous l'espérons, de nombreux imitateurs.

Donner à la colonisation, c'est donner à la patrie; c'est donc faire une œuvre par excellence.

Il est donc décidé que les Jésuites vont aller fonder un établissement au lac Nominigou sous les auspices de la Société de Colonisation de Montréal. Il faut un courage et un dévouement à toute épreuve pour s'enfoncer si loin dans la forêt. Les sacrifices ne coûtent pas aux bons Pères quand il s'agit de Dieu et de la patrie.

Ils veulent continuer l'œuvre de leurs nobles devanciers et prendre, comme toujours, la part la plus difficile.

Quand il s'agit d'un grand bien à opérer, ils ne comptent pas les difficultés et les obstacles.

Nous les soutiendrons de notre zèle, de notre sympathie et de nos aumônes. C'est le moins qu'ils doivent attendre de nous.

Avec la plus grande générosité, ils ont dévoué l'un d'entre eux, le Père Raynel, à l'œuvre de la colonisation qu'il doit prêcher par tout le diocèse.

Le terrain de la métairie est choisi au fond de la baie ouest du grand lac Nominigou.

La semaine dernière, le Père Charraud, provincial, en compagnie du curé Labelle et de M. de Lalonde, devait se rendre là pour y régler d'une manière définitive la place où seront l'église, le couvent, le village. Cette démarche du Père Charraud va donner un nouvel élan à la colonisation dans cette région, car

Journal d'Agriculture de l'Assomption